

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **Le gouvernement du Québec émet de nouvelles obligations vertes qui serviront à financer le projet de Réseau express métropolitain**

**Québec, le 28 juin 2018.** – Le gouvernement du Québec a émis aujourd’hui une nouvelle tranche d’obligations vertes d’une valeur de 500 millions de dollars, qui permettra notamment de financer le projet de Réseau express métropolitain (REM).

Il s’agit de la troisième émission d’obligations vertes réalisée par le ministère des Finances. Tout comme les deux premières, réalisées en février 2017 et en février 2018, cette dernière a suscité un vif intérêt de la part des investisseurs. De plus, les investisseurs étrangers ont participé de façon importante aux trois émissions.

Les obligations vertes permettent de financer des projets engendrant des bénéfices tangibles en matière de protection de l’environnement, de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ou encore d’adaptation aux changements climatiques. Les projets admissibles sont choisis par le Comité consultatif sur les obligations vertes, lequel est composé du ministère des Finances, du ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, du Secrétariat du Conseil du trésor et du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports.

Piloté par CDPQ Infra, une filiale en propriété exclusive de la Caisse de dépôt et placement du Québec, le REM est un projet de métro léger, électrique et entièrement automatisé de 6,3 milliards de dollars qui s’étendra sur 67 kilomètres dans la région de Montréal. Le gouvernement du Québec investira 1,28 milliard de dollars dans ce projet sous forme d’équité, qui sera financée, entre autres, par l’émission d’obligations vertes.

### **Citation :**

« Depuis la première émission en février 2017, les obligations vertes connaissent un succès retentissant et permettent au gouvernement de diversifier ses sources de financement tout en contribuant à développer un marché pour les investissements socialement responsables et en favorisant la transition vers une économie à faible intensité carbone. Le projet de REM cadre parfaitement dans notre programme d’obligations vertes. Il permettra d’accroître l’utilisation du transport collectif et de réduire l’utilisation de l’automobile, ce qui entraînera une diminution de près de 680 000 tonnes de GES sur 25 ans. »

*Carlos J. Leitão, ministre des Finances*

**Faits saillants :**

- La nouvelle émission d'obligations vertes du gouvernement du Québec, la troisième depuis 2017, servira à financer une première tranche de 500 millions de dollars de sa participation dans le projet de REM.
- Ces obligations ont une échéance de 7 ans.
- Les obligations vertes du Québec ont les mêmes caractéristiques que les obligations conventionnelles en matière de prix, de rendement, d'échéance et de cotes de crédit.
- Le programme d'obligations vertes du gouvernement du Québec s'appuie sur les principes de base des « *Green Bond Principles* », un ensemble de lignes directrices lancé en 2014 par un groupe d'institutions financières afin de conférer plus de transparence à ce marché en essor.
- Le cadre de référence du programme d'obligations vertes a reçu la plus haute cote possible de la part de l'organisme CICERO (Center for International Climate Research).
- Le Québec et l'Ontario sont les deux seules provinces à émettre des obligations vertes.

**Lien connexe :**

Informations concernant les obligations vertes du gouvernement du Québec :  
[http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/RI\\_OV\\_Obligations\\_vertes.asp](http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/RI_OV_Obligations_vertes.asp)

- 30 -

**Source :** Audrey Cloutier  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 643-5270